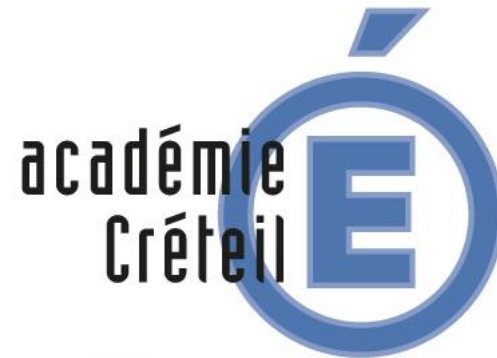




Arthur Chaussy



PROJET D'ETABLISSEMENT 2018- 2021

COLLÈGE ARTHUR
CHAUSSY – BRIE
COMTE ROBERT (77)

Le projet d'établissement, selon les articles L.401-1 et L. 421-3 du code de l'éducation, détermine les activités propres à chaque établissement, sous forme d'objectifs et de programmes d'action, de mise en œuvre des objectifs nationaux et académiques et des programmes nationaux. Dans le cadre des missions propres aux EPLE, le projet d'établissement assure la cohérence des différentes activités de formation initiale, d'insertion sociale et professionnelle et de formation continue des adultes dans l'établissement.

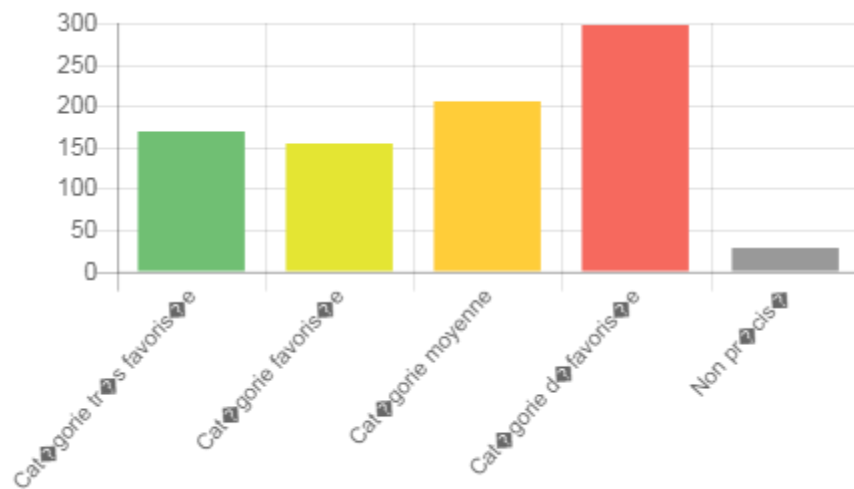
MIEUX COMPRENDRE LE COLLEGE ARTHUR CHAUSSY

Le collège Arthur Chaussy est un collège catégorie A de Seine-et-Marne qui compte, en juin 2018, 861 élèves (35 divisions). Ce chiffre baisse régulièrement en raison d'une re-sectorisation actée il y a deux ans par les services du département. Elle avait pour but de désengorger l'établissement, l'attractivité de celui-ci étant devenu problématique en termes de projections d'effectifs.

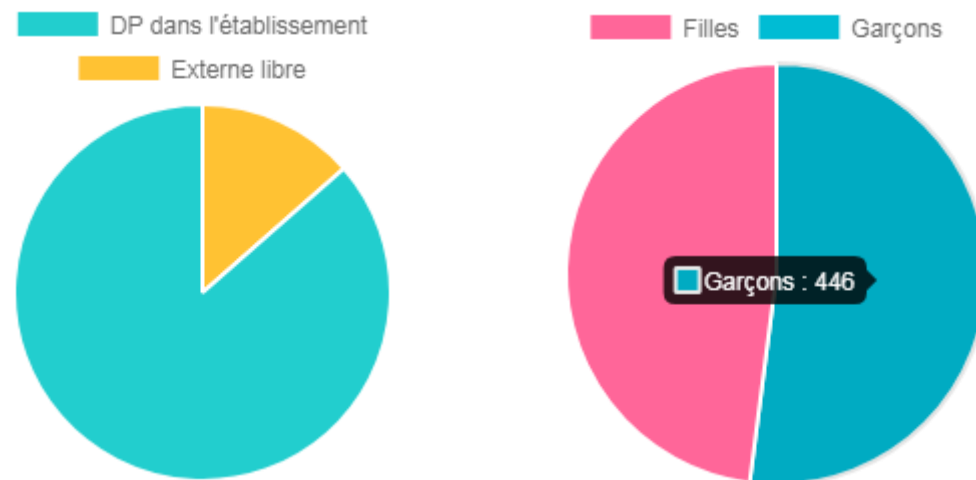
L'établissement est périurbain et accueille les élèves de Brie-Comte-Robert, Evry-Grégy sur Yerres et Soignolles. L'ancienne sectorisation comprenait également les villes de Chevry-Cossigny, Grisy-Suisnes, Coubert et Solers.

Le collège comporte une section d'enseignement adapté (1 classe par niveau) et une classe ULIS (Trouble des fonctions cognitives).

La répartition selon les CSP accueillis est la suivante avec une lente mais permanente montée de la catégorie socio-professionnelle défavorisée.



On notera également la très grande proportion de demi-pensionnaires (86%) et une quasi-parité dans la répartition filles-garçons (51,8% de garçons).



Nos points forts

Une équipe enseignante stable et un établissement attractif

De très nombreux projets pédagogiques de qualité menés tout au long de l'année.

Des voyages linguistiques et culturels pertinents et riches.

Une évaluation par compétences généralisée sur l'ensemble des niveaux y compris SEGPA et ULIS

Des aménagements scolaires (PAI-PAP-PPS) qui sont réalisés malgré leur nombre qui ne cesse de croître.

Un conseil école- collège commun aux deux collèges de la ville.

Un collège complètement câblé et équipé par le Département de Seine-et-Marne

Une réelle gestion des élèves décrocheurs grâce à un GPDS régulier et élargi.

Une cérémonie républicaine de remise des diplômes du DNB fortement appréciée

Une force de communication sur différents supports.

Nos points faibles

Un établissement nécessitant une rénovation sur de nombreuses zones.

Une faible participation des parents aux élections du conseil d'administration.

Une augmentation significative du nombre de familles boursières mais qui ne correspond pas aux familles ayant droit.

Un taux de réussite au brevet des collèges bon mais perfectible.

Un taux de passage en seconde générale et technologique bas mais qui correspond aux compétences validées chez nos élèves de 3^{ème}.

Des élèves scolaires mais qui ne fournissent pas le travail personnel demandé.

Un nombre important de demi- pensionnaires qui réclame des ressources humaines importantes.

Des élèves qui sont souvent tributaires des transports peu nombreux pour rentrer chez eux.

Une grande surface d'étalement de l'établissement qui nécessite des moyens importants en aed

Une orientation professionnelle basée sur la proximité.

Axe 1 : Former chaque élève à être un futur citoyen éclairé conscient des valeurs de la République.

Axe 2 : Assurer la réussite de chaque élève en accompagnant chacun d'entre eux pour aller au maximum de leurs capacités et de leurs possibilités.

Axe 3 : Favoriser l'ouverture culturelle, artistique et linguistique de nos élèves

► **Axe 1 : Former chaque élève à être un futur citoyen éclairé conscient des valeurs de la République.**

Cet axe se focalise sur un volet qu'est la citoyenneté et sur la transmission et l'acceptation de nos valeurs républicaines. Toutes les actions proposées dans cet axe devront répondre à un ou plusieurs objectifs communs suivants :

- Faire comprendre et partager les valeurs de la République.
- Concevoir un parcours Citoyenneté pour chaque élève permettant la validation de compétences identifiables par tous les acteurs de la communauté éducative.
- Faire respecter l'autre en acceptant sa différence et en comprenant la richesse qu'il peut apporter.
- Permettre une meilleure acceptation et compréhension des devoirs de chaque élève.
- Susciter l'esprit critique en permettant à chaque élève de baser son jugement sur une vraie réflexion personnelle et sur la consultation d'informations vérifiées et authentiques.
- Permettre l'expression de chaque élève de manière individuelle ou collective.
- Prévenir les éventuels comportements à risques grâce notamment à un parcours Santé dans le cadre du CESC.
- Former l'élève à pouvoir interagir sereinement avec autrui en évitant systématiquement toute forme de violence verbale, physique ou psychologique.

► **Axe 2 : Assurer la réussite de chaque élève en accompagnant chacun d'entre eux pour aller au maximum de leurs capacités et de leurs possibilités.**

Cet axe se focalise sur le volet réussite et orientation propre à chaque élève. C'est un axe essentiel appelant un grand nombre d'actions qui s'adressent aussi bien à l'enseignement ordinaire, adapté ou spécialisé.

- Pousser chaque élève à valider le maximum de compétences du socle en cultivant le goût de l'effort malgré l'échec qui peut faire partie du processus d'apprentissage.
- Permettre à chaque élève d'exprimer son potentiel en mettant en place aussi bien des dispositifs de remédiation que des cours d'excellence.
- Renforcer l'ambition de nos élèves et familles pour inverser la tendance de demandes en orientation professionnelle.
- Proposer de nouveaux dispositifs afin de renforcer le travail personnel de nos élèves au collège ou à la maison. « Les devoirs faits » devront être perçus comme faisant partie du cours et non comme un dispositif externe.
- Concevoir et mettre en place un parcours Avenir le plus diversifié possible afin d'ouvrir le champ des possibles pour nos élèves et ainsi éviter des orientations de proximité.
- Assurer la communication la plus adaptée et la plus fréquente possible afin de permettre à tous les parents de s'associer pleinement à la démarche pédagogique qui est la nôtre.
- Permettre à chaque élève de bénéficier des aménagements personnalisés appropriés à ses difficultés ou son handicap en formant les personnels à cette prise en charge.
- Valoriser la réussite de nos élèves sans pour autant rabaisser les élèves en grande difficulté.

► **Axe 3 : Favoriser l'ouverture culturelle, artistique et linguistique de nos élèves.**

Cet axe permet d'ouvrir le collège sur l'Europe et le monde et de faire connaître ses richesses à nos élèves en leur démontrant l'intérêt de cette ouverture dans leur construction personnelle :

- Permettre l'illustration réelle des notions culturelles, artistiques et linguistiques vues en classe à l'occasion de la mise en œuvre des programmes et de l'actualité du moment.
- Permettre à chaque élève d'exprimer sa sensibilité artistique en multipliant les ponts d'entrée proposés.
- Permettre à chaque élève d'identifier les lieux de culture aussi bien ceux proches de chez lui que ceux importants présents sur la Capitale.
- Construire un parcours artistique et culturel le plus diversifié possible construit aussi bien en classe que lors de sorties et voyages.
- Renforcer l'offre linguistique sur l'établissement et garantir la maîtrise des langues en testant des dispositifs innovants rivés vers cet objectif.
- Garantir la pérennité de notre échange franco- allemand aussi bien pour la plus value linguistique et culturelle que pour maintenir l'unité franco- allemande.